

Hajar Daoual

Alice Matte

20/11/2018

AFRICITES 8 – Salle Casablanca

TRANSITION POLITIQUE ET DEMOCRATIQUE

ST3

20 participants

3 intervenants : (+ 3 absents)

- Mr Azougagh Lahoucine, président de la commune de Belfaâ, province de Chtouka-Ait Baha, Maroc
- Mme Gertrude Ngenda, urbaniste et universitaire membre du groupe d'appui stratégique Africités
- Mme Aziza Berrada, directrice projet au sein du Collectif Démocratie et Libertés

Président de session : Abderrafie Hamdi, directeur de la protection des droits de l'homme et monitoring

I) Introduction, annonce du thème de la session

L'objectif de cette session est de mettre en lumière les efforts qui sont mis en place par les Etats pour instaurer des régimes démocratiques et ouverts où la participation citoyenne est centrale. Ainsi, les différents intervenants expliquent la nécessité de cette transition pour faire évoluer le continent et parler d'une « Afrique développée ».

En effet, cette volonté des Etats se manifeste depuis la fin des années 1980. Aujourd'hui la génération de dirigeants « post-coloniaux » est en train de vivre la transition politique, c'est pourquoi la question est centrale. Les nouvelles

constitutions ont cherché à mettre en place la démocratie, et réduire le nombre de coups d'Etats et guerres civiles et est fait le constat d'une démocratie qui s'installe progressivement. Cependant, l'enjeu de cette transition politique réside dans la redistribution de ses effets positifs et la façon dont elle peut bénéficier à tous. Ainsi émerge l'importance d'encourager cette démocratie par la participation citoyenne et la bonne gestion des affaires locales.

2) Cas d'études et généralités

La première intervenante à prendre la parole, madame Gertrude Ngenda, urbaniste et universitaire membre du groupe d'appui stratégique d'Africités, insiste sur les défis que consistent pour le continent africain les processus démocratiques. Selon elle, les Pays d'Afrique de l'Est et du Sud, avant leur indépendance dans les années 1960 avaient des systèmes reposant sur la suprématie de la race blanche, mais permettaient une certaine expression culturelle, notamment dans les domaines de la culture et de la musique.

Depuis l'indépendance, des régimes supposés démocratiques ont été instaurés. Cependant, elle fait le constat d'un manque d'espace d'expression pour les acteurs locaux qui peinent à faire entendre leurs voix. Le système ne permet pas, selon elle, aux personnes les plus défavorisées de valoriser leur potentiel et de s'épanouir.

Les politiques de décentralisation ont comme objectif de renforcer le pouvoir politique des territoires et des élus locaux. Cependant, force est de constater que ces mêmes personnes les plus défavorisées ne se sentent pas encouragées par le système, et continuent d'avoir des difficultés à faire entendre leur voix. Elle fait alors le constat d'un système oppressif, qui met particulièrement en difficulté les personnes à faible revenu qui restent exclues du système démocratique ; et ce dans tous les pays d'Afrique.

Elle souligne que dans certains pays des lois existent pour faire barrage aux associations et aux rassemblements politiques qui peuvent être l'objet d'arrestations et de condamnations. Dans d'autres pays cependant, certaines voix peuvent être entendues « d'en bas », comme cela a été le cas pendant les manifestations pour l'eau en Afrique du Sud « *enough is enough* » qui ont abouti à des discussions avec le ministre pour obtenir satisfaction de leurs revendications

Puis, Mme Aziza Berrada fait le récit de son expérience sur les bonnes pratiques des collectivités locales. L'objectif est, à partir de la mise en place du Label Commune Citoyenne, de valoriser et encourager les bonnes pratiques des élus locaux, afin de les diffuser au maximum dans le pays. Elle souhaite notamment que les 35 000 communes marocaines puissent adopter ce label. Créée en 2015 par le collectif Démocratie et Liberté et l'Association Targa-Aide, il vise à permettre un véritable travail entre les communes et la société civile.

Elle argue que le cadre juridique actuel du Maroc est extrêmement favorable à la mise en place de ces initiatives visant à instaurer une bonne gouvernance dans les territoires. En effet, l'article premier de la Constitution de 2011 explique que : *“Le régime constitutionnel du royaume est fondé sur la séparation, l'équilibre et la collaboration des pouvoirs, ainsi que sur la démocratie citoyenne et participative et les principes de bonne gouvernance et de la corrélation entre la responsabilité et la reddition des comptes”*. A cela s'ajoute la loi organique sur les Collectivités Locales de 2015 qui tente de mettre en place des pratiques de bonne gouvernance. Les communes qui adoptent ce dispositif institutionnel le font de manière volontaire.

Après une démarche de benchmarking en 2016 afin de repérer les différentes pratiques dans les communes, le label a été élaboré dans une volonté de valorisation et diffusion des bonnes pratiques démocratiques des communes. Lors de l'évaluation de l'éligibilité des communes au label, des plans d'actions et améliorations peuvent être proposées aux communes, et ce afin qu'elles mettent en œuvre les mesures nécessaires.

Par la suite, Mr Azougagh Lahoucine, président de la commune Belfaâ (détentrice du Label commune citoyenne) prend la parole. Selon lui, les printemps arabes ont permis de faire émerger les revendications de la jeunesse marocaine et la constitution de 2011, qui prévoit et encourage la démocratie participative est une réponse à ses nouvelles aspirations. L'article 119 incite le citoyen et la société civile à intervenir dans tout ce qui concerne les suivis de planification. De plus, une loi précise la nécessité pour chaque commune d'avoir une instance dédiée pour discuter avec les habitants. Dans le règlement intérieur des communes, est prévue la possibilité d'introduire des principes spécifiques ainsi que des mécanismes particuliers. De nombreux exemples montrent que les pétitions signées par les

citoyens, acceptées par la commune, voient ensuite la mise en œuvre de mesures concrètes. Ensuite, il explique selon lui les avantages du budget participatif pour encourager les bonnes pratiques des communes. Il permet la transparence des dépenses, la hausse de la confiance entre le citoyen et la commune, une amélioration de la priorisation des dépenses, ainsi qu'un renforcement des liens sociaux entre les organisations de la société civile. La décision se fait désormais avec les citoyens. A travers de ce dispositif, la spécificité de la région est bel et bien prise en compte, de même que les spécificités économiques locales. L'opérationnalité des projets est ensuite validée par l'assemblée générale des douars ; et permettent la mise en œuvre de projets adaptés aux besoins de populations. Ainsi ces dernières années ont été financées des écoles et transports scolaires, la construction de centres socio-culturels, le revêtement de routes communales... Les avantages du budget participatifs s'envisagent donc en termes de citoyenneté, de participation, de démocratie et de durabilité.

Enfin, sont soulevés des enjeux de corruption comme principal frein à la démocratie, par Madame Ngenda. Elle pense que les systèmes s'effondrent, parce que les populations n'ont désormais plus confiance en leurs gouvernements qui ne cherchent plus une amélioration du bien-être collectif, mais un enrichissement personnel. En conséquence l'espace démocratique se ferme, et les décisions, prises d'en haut s'imposent à tous. Il est urgent, d'après elle, de mettre en place une transition politique positive, ainsi que de mettre en place une unité entre les communes et entre les différents niveaux de gouvernements. L'inclusivité devient un élément essentiel. Tous doivent pouvoir se faire entendre et participer aux décisions. Les cadres juridiques et structures parlementaires doivent alors nécessairement s'adapter pour favoriser cette liberté de l'espace, et cette égalité entre tous.

Avant de passer à la phase de questions, le président de séance précise que soumettre les dirigeants et élus locaux à un impératif de résultat peut être un élément de réussite des projets et de mise en œuvre de démocratie participative.

3) Questions et débats soulevés

Pendant la période de questions, la salle a soulevé plusieurs interrogations, à la fois quant au thème choisi qu'à la façon dont il a été traité.

La première personne, le président de la commission de Ouazen a critiqué la manière dont était présenté le sujet. Il avait choisi de venir assister à cette session parce qu'il était intéressé par le thème, et a trouvé qu'il était mal traité par les intervenants. Selon lui, l'enjeu principal consistait à expliquer le retard de l'Afrique par rapport au reste du monde, alors qu'elle est le continent le plus riche en termes de richesses naturelles. Mr Azougagh Lahoucine, en réponse a argué une nécessité de passer à l'acte, plutôt que de faire l'éternel constat du retard africain. Par exemple, comme expliqué pendant son exposé, il est nécessaire de mettre en œuvre des actions concrètes, comme la construction d'école, de centre socio-culturels...

Ensuite, un élu de Djibouti a pris la parole et décrit un système politique extrêmement fermé, où les élections ne sont qu'une façade, permettant la réélection permanente d'un parti unique. Il dénonce l'arrivée au pouvoir de personnes incompétentes et sans implantation locale. De plus, selon lui des lois existent pour mettre en place des transferts de compétences et accorder une autonomie financière aux collectivités territoriales, cependant elles n'ont pas d'application concrète. Face à ce genre de situation, il se demande simplement comment faire. Une autre personne vient souligner l'importance de la corruption dans les gouvernements et s'appuie notamment sur l'exemple des ressources naturelles détenues par l'Etat. Il pense que si on veut aller vers une transition démocratique, il faut donner plus de pouvoir aux élus locaux, et que cela peut passer par une plus grande responsabilité dans la gestion des ressources naturelles. L'important est de *“donner aux élus locaux le pouvoir du changement”*.

Le président de séance vient alors appuyer leurs propos en insistant sur le rôle de la société civile pour compléter la transition démocratique. Mme Ndenga appui également ce point, en reprenant l'exemple du budget participatif et des enseignements à tirer de l'Amérique Latine, un exemple selon elle, en terme de participation citoyenne.

Un autre point qui revient largement pendant les interventions de la salle concerne l'hétérogénéité du continent. En effet d'abord une femme, d'origine allemande ayant travaillé de nombreuses années en Afrique de l'Ouest, puis un homme originaire du Burkina Faso, soulignent la diversité des situations sur le continent, entre les pays, mais également au sein d'une même nation. Or cette hétérogénéité oblige à une prise en compte différenciée des enjeux, et à des mesures adaptées localement. Il n'est pas possible de reproduire des schémas universels, chaque politique publique doit être adaptée et tenir compte du contexte particulier dans lequel elle s'inscrit.

En ce sens, Mme Gertrude Ngenda met en avant également la différence de système entre les pays lusophones, francophones et anglophones : selon elle, ce qui est démocratique dans un pays ne l'est pas forcément dans un autre. Elle prend alors l'exemple des démocraties de Djibouti et de l'Afrique du Sud qui ont peu en commun. Dans certains pays il n'est pas possible d'être au parlement et de représenter une région sans être originaire de celle-ci, tandis que dans d'autres pays ce n'est pas un problème. Au Mozambique, une personne ne peut être maire d'un village si elle n'en est pas originaire. Elle pose la question d'une homogénéisation à mettre en place. Cependant elle vient immédiatement insister sur la nécessité de prendre en compte les systèmes de gestion locaux. Certains sont très traditionnels comme les chefs de tribus, qui ne correspondent pas au système démocratique en tant que tel mais qui fonctionnent depuis des siècles et qui parviennent parfois mieux à faire le lien entre le pouvoir central local et les citoyens. Elle insiste finalement sur l'importance de chercher une solution qui convienne à tous et qui permette à chacun de participer au système démocratique.

Selon l'un des participants à la conférence, l'un des problèmes majeurs dans la mise en place des politiques est la mal-gouvernance. Est entendu par ce terme la récurrence de la corruption qui ne permet pas de résoudre les problèmes des citoyens, et qui empêche toute cohésion sociale. En effet, un problème se pose, selon lui, lorsque les citoyens ne sont pas mis sur un même pied d'égalité. Il prend l'exemple du ministre des finances qui se sert allégrement dans les caisses de l'État sans être inquiété, alors qu'un comptable qui pique dans la caisse sera condamné à la prison.

Le président de séance intervient alors à ce moment pour indiquer que s'il ne

faut pas généraliser l'Afrique ni autoflageller, l'effectivité de la gouvernance s'élève en Afrique à 31% (on entend par là le taux d'application des décisions prises au niveau central). Partir du local pour mettre en place une bonne politique et des bonnes pratiques semble alors essentiel selon lui.

Enfin, la dernière intervention est celle du premier adjoint au maire d'une commune périphérique de Dakar, au Sénégal. Son propos consiste à mettre en lumière les disparités existant entre les villes périphériques et les villes métropoles, notamment dans la priorité accordée à la transformation des villes vers des villes durables. Il pose la question de la priorisation de la durabilité et pense alors à la mise en place d'un système de péréquation, et ce afin d'éviter que les impôts prélevés en banlieue ne soient seulement reversés à la métropole, et pour qu'ils soient davantage redistribués.

20/11/2018
AFRICITES 8 - Casablanca Room

POLITICAL AND DEMOCRATIC TRANSITION
STA3

20 participants

3 speakers: (+ 3 absent)

- Mr Azougagh Lahoucine, President of Belfaâ Local Government, Province of Chtouka-Ait Baha, Morocco
- Mrs. Gertrude Ngenda, City Planner, Academic and member of the Africities Strategic Support Group
- Mrs. Aziza Berrada, Project Director, Democracy and Liberties Collective

Session Chair: Abderrafie Hamdi, Director of Human Rights Protection and Monitoring

1) Introduction, announcement of the theme of the session

The purpose of this session is to highlight the efforts that are being put in place by the states to establish democratic and open systems where citizen participation is central. Therefore, the various stakeholders explain the need for this transition to change the continent and speak of a "developed Africa".

Indeed, this desire of states is manifest since the late 1980s. Today the generation of "post-colonial" leaders is experiencing the political transition, so the question is central. The new constitutions have sought to establish democracy, and reduce the number of coups and civil wars and this is the result of a democracy that is gradually taking hold. However, the challenge of this political transition lies in redistributing its positive effects and how it can benefit all. Thus emerges the importance of encouraging this democracy through citizen participation and the good management of local affairs.

2) Case studies and generalities

The first speaker, Gertrude Ngenda, City Planner and Lecturer, member of the Africities Strategic Support Group, highlighted the challenges for the African continent in terms of democratic processes. According to her, the East and South African countries, before their independence in the 1960s, had systems based on the

supremacy of the white race, but allowed some cultural expression, particularly in the fields of culture and music.

Since independence, supposedly democratic regimes have been introduced. However, she noted the lack of space for local actors who are struggling to make their voices heard. The system does not allow, according to her, the underprivileged to develop their potential and flourish.

The purpose of decentralization policies is to strengthen the political power of the territories and local councillors. However, it is clear that these same underprivileged do not feel encouraged by the system, and continue to have difficulty to make their voices heard. However she noted an oppressive system, which is particularly problematic for low-income people who remain excluded from the democratic system; in all African countries.

She pointed out that in some countries, laws exist to prevent associations and political gatherings that may be subject to arrests and convictions. In other countries, however, some voices may be heard "from grassroots", as was the case during South Africa's "enough is enough" water protests, which culminated into discussions with the minister to obtain satisfaction of their claims.

Mrs.. Aziza Berrada took the floor after. She presented her experience on good practices of local governments. The objective is, from the implementation of the Citizenship Common Label, to promote and encourage good practices of local councillors, in order to spread them as much as possible in the country. Especially, she urged the 35,000 Moroccan municipalities to adopt this label. Created in 2015 by the group Democracy and Freedom and the Association Targa-Aide, it aims to create conducive conditions for real work between the municipality and civil society.

She argued that the current legal framework of Morocco is extremely favourable to the implementation of these initiatives aimed at establishing good governance in the territories. Indeed, Article 1 of the 2011 Constitution explains that: "*The constitutional regime of the kingdom is based on separation, balance and collaboration of powers, as well as on citizen and participatory democracy and the principles of good governance and the correlation between accountability and responsibility.*" Added to this is the 2015 Organic Law on Local Governments, which attempts to implement good governance practices. Municipalities that adopt this institutional set-up do so on a voluntary basis.

After a benchmarking process in 2016 to identify the different practices in the local governments, the label was developed to promote and disseminate good democratic practices of local governments. When assessing the eligibility of local governments to the label, action plans and improvements can be proposed to municipalities, so that they implement the necessary measures.

Subsequently, Mr Azougagh Lahoucine, President of Belfaâ (holder of the Common Citizenship Label) local government expressed his opinion. According to him, the Arab Spring contributed to the emergence of the demands of Moroccan youth and the 2011 constitution, which provides for and encourages participatory democracy is a response to the new aspirations. Article 119 encourages citizens and civil society to intervene in all aspects of planning and monitoring. In addition, a law specifies the need for each local government to have a dedicated body to discuss with the inhabitants. The rules of procedure of local governments provide for the possibility of introducing specific principles and mechanisms. Many examples show that petitions signed by the citizens, accepted by the local government, led to the implementation of concrete measures. He explained the benefits of the participatory budget to encourage good practices among the local governments. It allows the transparency of expenditures, the increase in trust between the citizen and the local government, an improvement in the prioritization of expenditure, and a strengthening of social relationships between civil society organizations. The decision is now made with the citizens. Through this mechanism, the specificity of the region is well and truly considered, as well as local economic specificities. The operability of the projects is then validated by the general assembly of Douars; and allow the implementation of projects adapted to the needs of the people. Therefore in recent years, schools and school transport, construction of socio-cultural centres, paving of municipal roads have been financed... The benefits of the participatory budget are therefore considered in terms of citizenship, participation, democracy and sustainability.

Finally, there are issues of corruption as the main impediment to democracy. According to Mrs Ngenda, the systems are collapsing, because people no longer have confidence in their governments who no longer seek an improvement in the collective well-being, but a personal enrichment. As a result, the democratic space is closed, and the decisions taken at the TOP are binding on all. It is urgent, according to her, to put in place a positive political transition, as well as to establish a unity between the local governments and between the different levels of government. Inclusiveness becomes an essential element. Everyone must be able to be heard and put in a position to participate in decision-making. Legal frameworks and parliamentary structures must necessarily adapt so as to favour this freedom of space, and this equality between all.

Before opening the floor for questions, the session chair specified that subjecting local leaders and elected officials to an outcome imperative can be an element of successful implementation of projects and participative democracy.

3) Questions and issues raised

During the question time, the participants raised several questions, on both the theme chosen and the way it was addressed.

The first person, the chairman of the Ouazen commission, criticized the way in which the subject was presented. He opted to come to this session because he was interested in the topic, and realized it was poorly addressed by the speakers. According to him, the main stake was to explain the delay of Africa compared to the rest of the world, whereas it is the richest continent in terms of natural wealth. Mr. Azougagh Lahoucine, in response, argued a need to act, rather than highlighting the eternal acknowledgment of the African backwardness. For example, as explained during his presentation, it is necessary to implement concrete actions, such as the construction of schools, socio-cultural centres ...

Then, a local councillor from Djibouti took the floor and described an extremely closed political system, where the elections are only a facade, allowing the permanent re-election of a single party. He denounced the arrival in power of incompetent people and without local base. Moreover, according to him laws exist to implement transfers of powers and to grant financial autonomy to the local and regional governments, however there is no effective implementation. Confronted to this kind of situation, he just wondered what to do. Another person intervened to stress the importance of corruption in governments and relied on the example of natural resources controlled by the central government. According to him, if we are keen to move towards a democratic transition, we must give more power to local elected officials, and that this may involve greater responsibility in the management of natural resources. The important thing is to "*give local elected officials the power of change*".

The session chair intervened to support their remarks by emphasizing the role of the civil society to complete the democratic transition. Mrs Ndenga also supported this point of view, taking the example of the participatory budget and lessons learned from Latin America, an example in terms of citizen participation.

Another point that came up and was shared widely during the interventions concerns the heterogeneity of the continent. First, a German lady who has worked for many years in West Africa, and followed by a man from Burkina Faso, underscored the diversity of situations on the continent, between countries, but also within the same nation. However, this heterogeneity requires a differentiated consideration of the issues, and locally adapted measures. It is not possible to

reproduce universal patterns, each public policy must be adapted and there is a need to take into account the specific context in which it fits.

In this regard, Mrs. Gertrude Ngenda also highlighted the difference in system between Portuguese-speaking, French-speaking and English-speaking countries: according to her, what is democratic in one country is not necessarily democratic in another. She took the example of the democracies of Djibouti and South Africa which have little in common. In some countries it is not possible to be in parliament and to represent a region without being native to it, while in other countries it is not a problem. In Mozambique, a person can not be a mayor of a village if he or she is not from there. She raised the question of a homogenization to be established. However, she immediately emphasized the need to consider local management systems. Some are very traditional, such as tribal leaders, who do not correspond to the democratic system as such but who have been functioning for centuries and who sometimes succeed in establishing better the link between the local government, the central government and the citizens. Finally, she insisted on the importance of seeking a solution that is suitable for all and which enables everyone to participate in the democratic system.

According to one of the conference participants, one of the major problems in implementing policies is poor governance. This term connotes the recurrence of corruption, what does not solve the problems of citizens, and what prevents social cohesion. In fact, a problem arises, according to him, when the citizens are not put on the same footings. He gave the example of the Minister of Finance who blithely uses the state coffers without being worried, whereas an accountant who misappropriates public fund will be sentenced to jail.

The chairperson then intervened to indicate that we should not generalize the issues in Africa or flagellate ourselves, the effectiveness of governance has risen in Africa to 31% (rate of application means decisions passed at the central level). According to him, starting from the local level to set up good policy and good practices, seems essential.

Finally, the last intervention is the one of the first deputy mayor of a peripheral local government of Dakar, Senegal. His address aims at highlighting the disparities between peripheral cities and metropolitan cities, particularly in the priority given to transforming cities into sustainable cities. He raised the issue of the prioritization of sustainability and considered the implementation of an equalization system, and this in order to avoid that the taxes collected in the suburbs do not go to the coffer of only the metropolis, but are further redistributed equitably.